



**Capital social et production agricole locale :  
une valorisation conjointe au service de l'institutionnel  
– ASBL Cellule Solidarité Emploi –**

**Descriptif succinct de l'expérience :**

Depuis 1993, l'ASBL Cellule Solidarité Emploi s'attelle à la réinsertion des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du minimex dans la vie sociale et professionnelle.

Au delà de cet objectif, son ambition est de créer un véritable espace de convivialité afin d'aller à l'encontre des barrières psychologiques inhérentes à un statut, une condition sociale. Le taux de chômage étant assez élevé sur la province, nous essayons de le faire diminuer grâce à nos actions de formation et de création d'emplois.

La Cellule Solidarité Emploi est porteuse d'un projet qui vise plus particulièrement la valorisation du monde agricole par la promotion des productions locales.

**Localisation de l'opération :**

Commune de Les Bons Villers  
(Belgique)

**Données de cadrage :**

1 commune – 8.767 habitants  
200 hab/km<sup>2</sup>

**Contact :**

Daniel VANDERZEYPEN  
ASBL Cellule Solidarité Emploi  
10 rue Zéphirin Flandre  
6210 Les Bons Villers (Belgique)  
003271854310  
cellule.solidarite@skynet.be

**Contexte et enjeux pour le territoire / la structure**

Depuis 1993, l'ASBL Cellule Solidarité Emploi s'attelle à la réinsertion des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du minimex dans la vie sociale et professionnelle. Au delà de cet objectif, son ambition est de créer un véritable espace de convivialité afin d'aller à l'encontre des barrières psychologiques inhérentes à un statut, une condition sociale.

En 1994, les activités de l'institution prennent corps. Son souci est d'effectuer un véritable travail social et solidaire à l'égard des plus démunis et des personnes en situation de précarité par le biais de différentes formations. Pour ce faire, après que l'action ait démarré au départ d'un projet d'école axé sur la relation des enfants avec les personnes en difficulté d'emploi et la mise à disposition d'une structure logistique (fax, téléphone, rédaction de CV, etc.) destinée à favoriser leurs recherches, l'ASBL a mis sur pied sa propre cuisine dans les locaux désaffectés de l'école primaire partenaire. Parallèlement, le projet de formation et de mise au travail d'un public relevant soit du chômage, soit du CPAS soit en situation de liberté conditionnelle s'est prolongé, les initiateurs de l'ASBL décidant d'explorer un univers totalement absent de l'entité de Les Bons Villers : le secteur Horeca et plus spécifiquement le domaine de la restauration de collectivité. La Cellule lance donc une formation de cuisine.

Après une première expérience pleinement réussie, menée en collaboration avec le Forem dans les cuisines mêmes de l'école, l'ASBL crée une structure propre dans les autres classes désaffectées de l'établissement aménagées par une équipe de personnes bénéficiant du dispositif ALE.

En 1995, la Cellule amorce un nouveau virage avec l'ouverture de son restaurant « de Toi à Moi ». Cette initiative axée sur la solidarité bénéficie du soutien de la Loterie Nationale qui déjà reconnaît le bien fondé de son action. Celle-ci répond à une véritable attente de la part de la population et donne l'occasion à tout un chacun de venir déguster tous les midis, et ce pour un prix démocratique, les menus concoctés par les stagiaires, qui ont quant à eux la possibilité d'être confrontés avec le service en salle prolongeant de la sorte la formation reçue.

L'institution fut agréée en 1996 par la Région Wallonne comme Organisme d'Insertion Professionnelle (OISP). Cependant, la commission d'agrément des OISP avait émis comme remarque à son agrément sa concordance de méthodologie proche des EFT. Dans le prolongement, l'organisme a été reconnu Entreprise de Formation par le Travail (EFT), le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Dans le même temps, l'ASBL devient détentrice des locaux qu'elle occupe depuis son installation grâce à un bail emphytéotique de 30 ans signé avec la Communauté Française.

Bien que la qualité des services offerts par l'ASBL Cellule Solidarité Emploi dépasse rapidement les limites de l'entité, l'entreprise bien qu'à destination première de formation, se doit d'étendre ses parts de marché, si elle veut rencontrer les problèmes de ces stagiaires en fin de formation. Consciente du fait qu'après être sortis

d'une certaine marginalisation, après avoir fait l'effort pendant 12 mois de formation, il serait inacceptable de renvoyer nos stagiaires dans leur situation d'origine, l'ASBL, en étendant ses parts de marché, a souhaité, à côté des possibilités d'emploi parfois réduites présentes sur le marché, offrir des débouchés en interne. C'est pourquoi, l'ASBL devient un intermédiaire privilégié pour toute une série de partenaires privés et publics. C'est ainsi que les CPAS de Les Bons Villers, de Seneffe et les écoles communales de l'entité collaborent étroitement pour tout ce qui a trait à la livraison de repas chauds à domicile, grâce aux conventions établies et signées entre ceux-ci et l'Administration Communale. Par ailleurs, d'anciens stagiaires ont été recrutés tant dans les services du CPAS que dans les services de l'école, voire de l'Administration Communale.

C'est ainsi que la Cellule Solidarité Emploi avait prévu d'assurer en 2003 la formation de 10 stagiaires en commis de salle et de cuisine.

Pour ce faire et afin d'améliorer la formation proposée, l'ASBL restructure entièrement son organisation de manière à permettre aux stagiaires d'une part d'être confrontés avec un maximum de variantes de l'approche de la cuisine de collectivité et de sortir de notre formation avec une somme de capacités clairement identifiables, évaluées et transposables. C'est ainsi que la formation s'organise suivant quatre piliers.

Face au dynamisme montré en 2003, la Région Wallonne accorde à notre ASBL l'agrément EFT pour une nouvelle période de trois ans.

Le taux de chômage étant assez élevé sur la province, nous essayons de le faire diminuer grâce à nos actions de formation et de création d'emplois.

#### ***Facteur déclenchant de l'action***

La commune de Les Bons Villers et l'ASBL Cellule Solidarité Emploi désirent étendre leurs compétences à la création d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de repas sous vide (janvier 2011) à destination des entreprises et collectivités afin de répondre à une demande de différents partenaires et de donner une réponse en terme d'emplois aux stagiaires en formation. La Commune de Les Bons Villers souhaite mettre en place une dynamique économique et sociale dans le cadre de son Plan Communal de Développement Rural. Les travailleurs de l'entreprise d'insertion créée auront ainsi la possibilité de se réinsérer professionnellement dans un secteur technologique.

Pour ce faire, l'ASBL Cellule Solidarité Emploi dispose depuis 1997 du matériel nécessaire, les cuisines sont aux normes depuis janvier 2008, le personnel a été formé à la technique des plats sous vide et quelques essais ont commencé depuis septembre 2008.

Cette nouvelle activité requerra davantage de place. La cellule devra par conséquent s'agrandir. Le projet de création d'une nouvelle entreprise d'insertion pour la production de plats sous vide est en cours. Une nouvelle cuisine aux normes y sera installée.

Dans le courant du premier trimestre 2011, l'entreprise d'insertion devra être prête à accueillir le personnel, qui aura été préalablement formé. Le but est de pouvoir commencer la production et monter en puissance.

Concernant la technique de la cuisson sous vide qui a d'abord été mise à l'épreuve par les grands noms de la gastronomie, elle est ensuite entrée petit à petit dans la restauration pour collectivité ainsi que dans la grande distribution. L'objectif principal de cette méthode est de maintenir les qualités nutritionnelles et organoleptiques des aliments tout en offrant une conservation longue et sûre.

Les aliments seront préparés avant d'être conditionnés dans des emballages en plastique scellés hermétiquement grâce à l'utilisation d'une thermo soudeuse et au sein desquels le vide d'air est réalisé. Ils seront ensuite cuits à des températures et pendant des durées différentes selon la nature de la denrée. Les emballages seront de conditionnement varié : d'une part les conditionnements individuels en barquette ou en sachet, d'autre part les conditionnements en vrac destinés aux collectivités. Les aliments préparés de cette façon sont conservés au frigo à 4° comme des aliments frais. Bien entendu, une telle technologie présente des contraintes dont des investissements lourds à prévoir pour la mise en place d'une production de ce type, à la fois en ressources humaines et en matériel.

La restauration proposée sera variée, adaptée ainsi aux différents clients et aux différentes circonstances. Les collectivités (CPAS, écoles, Hôpitaux, ...) sont plus en attente d'une cuisine « traditionnelle » soignée. Cependant, une cuisine plus « gastronomique » sera proposée aux entreprises pour des occasions particulières telles que repas d'affaires, réunions ... Enfin, le développement d'une cuisine « Terroir » permettra la promotion de produits de la région.

### ***Les perspectives***

La Cellule Solidarité Emploi est porteuse d'un projet qui vise plus particulièrement la valorisation du monde agricole par la promotion des productions locales. Dès lors, soucieuse d'une consommation durable et d'un circuit de transformation et de commercialisation court, la Cellule souhaite intégrer des produits d'origine locale dans ses menus. La nouvelle entreprise représente une opportunité de développer des repas du terroir pour une clientèle plus exigeante. L'analyse de l'offre des produits locaux et de la demande de la part du consommateur est actuellement en cours.

D'autre part, pour répondre au mieux au critère de fraîcheur associé au repas réalisé par la cellule, l'idée d'une mise en place d'un potager a vu le jour. Ce potager (en production raisonnée) se voudrait complémentaire des productions locales qui existent sur le territoire. Ce potager sera entretenu par des membres de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'intégration de la personne handicapée) sous tutorat d'un membre du personnel de la Cellule Solidarité Emploi.